

ETAMPES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
054-219402233-20241002-VI-DEL-2024-088-DE
Date de télétransmission : 07/10/2024
Date de réception préfecture : 07/10/2024

Date de convocation : 25 septembre 2024

Délibération n° VI-DEL-2024-088

Date d'affichage : 25 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 25

Votants : 32

Objet : Convention de mise à disposition d'équipements sportifs au profit des sapeurs-pompiers d'Etampes

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 octobre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
M.	Fouad	EL M'KHANTER	2 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M	Mostefa	GHENAIM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
M.	Matthieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Nathalie PABOUDJIAN représentée par M Franck COENNE, M Joseph ZOGBA représenté par M Dramane KEÏTA, Mme Maraïm SY représentée par M. Fouad EL M'KHANTER, Mme Emmanuelle ROYERE représentée par Mme Virginie TARTARIN, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M Tarik MEZIANE, M Maxime MARCELLIN représenté par Mme Camille BINET-DEZERT.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Sabah AÏD, Kadiatou LY, Claude MASURE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L.2125-1 précisant les conditions de mise à disposition du domaine public,

VU la demande du SDIS en date du 16 juillet 2024,

VU le projet de convention,

VU l'avis de la commission de stratégie financière et fonctions support en date du 24 septembre 2024,

CONSIDERANT qu'il convient de mettre à disposition les équipements sportifs de la ville d'Etampes dans le but de maintenir et développer les conditions physiques des Sapeurs-Pompiers d'Etampes,

CONSIDERANT que toute occupation ou utilisation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance sauf lorsque l'utilisation contribue directement à assurer l'exercice des missions des services de l'Etat chargés de la paix, de la sécurité et l'ordre publics,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la mise à disposition du gymnase René-Jouanny, du stade Jo-Bouillon et du stade Jean-Laloyeau de la ville au profit des sapeurs-pompiers d'Etampes, sur les créneaux disponibles selon les modalités suivantes :
 - Mise à disposition à titre gratuit
 - Convention annuelle renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents nécessaires à son exécution.

Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1ère Adjointe au Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :07.OCT.2024..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.